

Semaine de la sécurité des freins

Du 23 au 29 août 2026



Au cours de la Semaine de la sécurité des freins, les inspecteurs des véhicules commerciaux insistent sur l'importance des systèmes de freinage en inspectant les composants des systèmes de freinage des véhicules commerciaux et en retirant de nos routes les véhicules qui présentent des infractions liées aux freins.

Huit conseils sur les tambours de frein et les disques

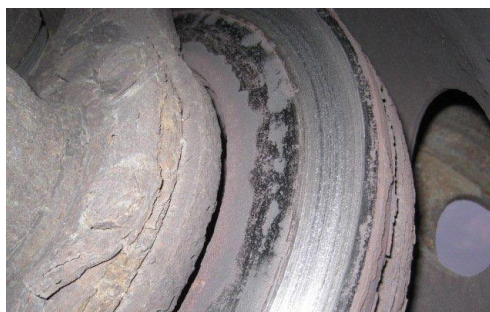
Cette année, la Semaine de la sécurité des freins mettra l'accent sur l'état du tambour et du rotor de frein. Des problèmes de tambour et de disque de frein peuvent affecter l'efficacité des freins du véhicule. Des morceaux brisés de tambours et de disques peuvent se déloger du véhicule pendant qu'il se déplace sur la chaussée et causer de graves dommages à d'autres véhicules ou entraîner des blessures ou la mort d'automobilistes.

Voici quelques conseils d'inspecteurs de véhicules commerciaux pour vous assurer que vos tambours et disques de frein ne présentent aucun problème de sécurité lors d'une inspection routière.

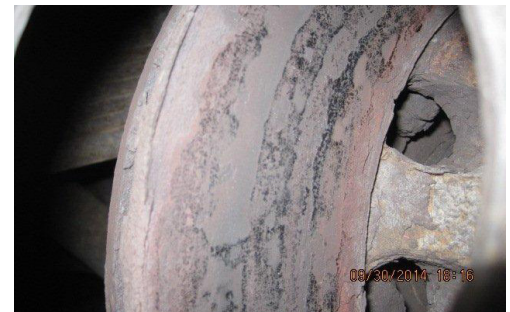
1. Inspectez les parties visibles du tambour ou du disque dans le cadre de vos inspections avant et après le voyage.
2. Recherchez des signes de pièces fissurées ou cassées dans la surface de friction du disque.
3. Recherchez des fissures qui traversent la partie extérieure du tambour ou des morceaux manquants, lorsqu'ils sont visibles.
4. Sur les freins à disque, faites attention à l'état du disque. Des disques très rouillés sur toute la surface de friction indiquent un frein inopérant.
5. Si le disque est rainuré, ce qui indique un contact métal sur métal, cela signifie que les plaquettes de frein sont usées et que le segment entre en contact avec le disque.
6. Assurez-vous que le disque n'est pas usé au point que les événements centraux sont exposés.
7. Assurez-vous que toutes les réparations sont conformes aux exigences et aux directives du fabricant de freins.
8. Notez tout problème dans les rapports d'inspection de votre véhicule de conducteur et signalez-le au transporteur routier.



Tambour cassé.
MHS, Partie II, a.(1) / 393.47(a)- É.U.



Contact métal sur métal.
MHS, Partie, a.(6)(c) or a.(7)(d) / 393.48(a)- É.U.



Disque rouillé.
MHS, Partie II, a.(6)(d) or a.(7)(e) / 393.48(a)- É.U.



Broken drum.
MHS, Partie II, a.(4) / 393.47(a)- É.U.



Disque usé.
MHS, Partie II, a.(3) / 393.47(g)- É.U.



Disque fissuré.
MHS, Partie II, a.(2) / 393.47(a)-É.U.

Pour plus d'informations, visitez www.OperationAirbrake.org.

